De la Chasse et du Souverain

EVELYNE PATLAGEAN

Nous connaissons bien les techniques et les valeurs de la chasse antique: l'expédient des sauvages ignorants de toute civilisation, la pratique campagnarde, dans les travaux et les jours, mais aussi l'entrée dans la virilité civique et guerrière, mais enfin la prouesse qui éduque, distingue ou désigne le souverain, chacun de ces niveaux étant spécifié par l'arsenal du chasseur et les animaux chassés: il suffit de rappeler ici le grand livre de Jacques Aymard[1] et l'étude classique de Pierre Vidal-Naquet.[2] A Rome, la chasse est à son tour figurée par le spectacle de la *venatio*. Cet ensemble fait l'objet d'une transmission séculaire par les voies du discours et de l'iconographie. Mais la chasse byzantine attend encore, semble-t-il, son histoire sociale et culturelle.[3] Les observations qui suivent ont trouvé leur point de départ dans les récits historiographiques du tournant capital que fut l'arrivée au trône de Basile Ie par le meurtre de son prédécesseur Michel III. La prouesse de chasse annonciatrice du souverain futur y joue un rôle qui arrête l'attention.

L'art du palais, ivoires, tissus de soie, illustre et diffuse alors, on le sait, les figures du pouvoir impérial, dont la prouesse de chasse, en reprenant l'iconographie romaine telle que l'avait renforcée l'apport sassanide.[4] Un exemple suffit, complet, le coffret d'ivoire de Troyes, sur lequel l'empereur ressemble à Romain II.[5] Peint en rouge, l'objet montre sur son couvercle l'empereur soumettant une ville, et sur ses côtés une chasse au lion à cheval, et au sanglier à pied, ainsi que deux oiseaux fantastiques, des phénix peut-être. Mais l'on voudrait s'attacher ici à une série de textes où sont attestées tant les modalités pratiques et protocolaires de la chasse impériale que la signification revêtue par elle. On les présentera d'abord selon la chronologie des faits rapportés. On peut prendre comme commencement le témoignage indirect et polémique de la *Vie d'Etienne le jeune*, martyrisé pour les images en 764,[6] sur le goût abusif de l'empereur iconoclaste Constantin V pour les peintures murales avec scènes de chasse.[7] L'oeuvre a été écrite en 807. Puis viennent des textes du Xe siècle. Chez les Continuateurs de Théophane, voici d'abord le cerf d'une taille insolite que Nicéphore Ie poursuit dans l'épaisseur d'un bois, et qu'il atteint en un lieu où se découvre à lui le site d'un sanctuaire dédié à S. Michel par l'apôtre André luimême, sur lequel l'empereur élèvera un monastère à son tour.[8] Léon V l'Arménien trouve pour sa part dans la bibliothèque impériale un livre d'oracles, et de figures annonciatrices des souverains futurs. Il y contemple l'image d'un lion au poitrail marqué d'un *chi*, initiale du Christ, qu'un homme perce d'un coup de lance à travers cette même lettre.[9] Viennent ensuite les récits qui présentent l'avènement de Basile Ie. L'historiographie du Xe siècle a travaillé dans plusieurs directions pour construire une légitimité au meurtre fondateur: l'ascendance

[1] J. Aymard, *Essai sur les chasses romaines des origines au siècle des Antonins*, BEFAR 171 (Paris, 1951).

[2] P. Vidal-Naquet, "Le chasseur noir et l'origine de l'éphébie athénienne," dans idem, *Le chasseur noir: Formes de pensée et formes de société dans le monde grec* (Paris, 1981), 151–75.

[3] Ph. Koukoulès, Τὰ κυνηγητικὰ ἐκ τῆς ἐποχῆς τῶν Κομνηνῶν καὶ τῶν Παλαιολόγων, Ἐπ.Ἑτ.Βυζ.Σπ. 9 (1932), 3–33 décrit le gibier et les techniques de la chasse à cette époque. La contribution d'A. Grabar, *L'empereur dans l'art byzantin: Recherches sur l'art officiel de l'Empire d'Orient* (Paris, 1936; repr. Londres, 1971), demeure essentielle pour notre propos (cf. p. 57–62 et 133–44). Voir aussi E. Patlagean, "L'entrée dans l'âge adulte à Byzance aux XIIIe–XIVe siècles," in *Historicité de l'enfance et de la jeunesse* (Athènes, 1986), 263–70.

[4] Grabar, *Empereur;* J. Ebersolt, *Les arts somptuaires de Byzance: Etude sur l'art impérial de Constantinople* (Paris, 1923); *L'art byzantin: Exposition du Conseil de l'Europe* (Athènes, 1964).

[5] *L'art byzantin*, no. 52.

[6] PG 100, cols. 1069–1186 (*BHG* 1666). Cf. M. F. Rouan, "Une lecture 'iconoclaste' de la Vie d'Etienne le jeune," *TM* 8 (= *Hommage à M. Paul Lemerle* (1981), 415–36.

[7] Observations critiques d'A. Grabar, *L'iconoclasme byzantin*, 2e éd. (Paris, 1984), 180–81.

[8] Theophanes Continuatus, Bonn ed. (1838), 21.

[9] Ibid., 36. Sur le Christ "lion selon l'intellect" (νοερός), cf. infra, p. 262 et note 53.

prêtée à Basile, les présages à l'antique et les visions chrétiennes qui annoncent son destin, enfin les figures symétriques et opposées de la victime indigne et du meurtrier aux prouesses successives. C'est là qu'intervient la chasse, associée d'ailleurs à la chevauchée, cette autre figure de la victoire.[10]

Les étapes de la démonstration varient d'un auteur à l'autre. Dans la *Vie de Basile,* celui-ci dompte d'abord le cheval indomptable. Puis, Michel en chasse atteint un lièvre de son bâton, mais perd ce faisant le contrôle de sa monture qui s'emballe, et que Basile réussit à contenir. Basile tue encore de son gourdin de fonction un énorme loup qui s'est jeté au devant de la chasse impériale, suscitant la prédiction de Bardas, oncle maternel de l'empereur, et de Léon le Philosophe; Theodora, mère de l'empereur, la rappellera lors d'une autre chasse.[11] Selon Genesios, Basile dompte le cheval comme Alexandre Bucéphale; puis, sur le soupçon que Michel aurait voulu le tuer à la chasse, les amis de Basile poussent ce dernier, et perpètrent le meurtre pour éviter d'être perdus avec lui; enfin, Genesios fait place dans son éloge de Basile à la chasse et au jeu de balle, et rappelle qu'il a triomphé d'un cerf gigantesque et d'un loup.[12] La "Chronique du Logothète" notait le goût de Michel pour "les chasses, les courses de chevaux à l'hippodrome, et toutes les autres impuretés"; la prédiction de Theodora est motivée par la soumission du cheval fougueux, et l'épisode du loup manque; Michel remporte en personne une course à l'hippodrome, sous la couleur bleue; puis, c'est lors d'une sortie pour chasser qu'un moine inconnu lui remet un billet qui dénonce la conjuration ourdie par Basile.[13] Le "Logothète" n'oublie pas, une fois le meurtre d'un empereur justifié, d'en punir les complices: la chasse encore, en compagnie de l'empereur Basile, dans la réserve, est pour l'un d'eux l'occasion d'un accident fatal.[14] La mort de Basile lui-même pose un problème à l'historiographie: lui a-t-elle été infligée par un cerf gigantesque, conducteur de sa harde, qu'il poursuivait, et qui l'a soulevé de sa monture et traîné, a-t-elle été causée par un désordre d'entrailles, ou cette maladie n'a-t-elle été que la conséquence de l'accident?[15]

Il faut encore citer ici Liutprand, qui rapporte à ses mandants impériaux les rumeurs partisanes qu'il collecte dans la capitale grecque. Il souligne l'humble origine de Basile, et présente Michel comme un déséquilibré, éliminé parce qu'il faisait régner la terreur au palais. Tout ce qu'on vient de voir est donc passé sous silence.[16]

Le même Liutprand explique aux mêmes destinataires "qui était" Romanos Lekapênos, "et de quelle manière il parvint au faîte de l'empire."[17] D'humble origine, écrit-il, Romanos s'élevait dans la marine par son mérite militaire. Au cours d'une campagne contre les Arabes, il se tenait dans un marais plein de roseaux pendant une reconnaissance de nuit. Un lion surgit, qui prend une victime dans une bande de cerfs. Très inquiet du bruit qu'il attribue d'abord à l'ennemi, Romanos en identifie la cause le matin venu, par les empreintes, et se met à lancer le feu grégeois contre le lion. Protégé par le fourré de roseaux mais aveuglé par la fumée, l'animal entend Romanos parler avec son compagnon, et bondit entre eux. Romanos lui jette son manteau, puis le frappe par derrière, à la jointure des membres. Le lion s'affaisse, Romanos le tue, puis relève son compagnon prostré au sol et à demi mort d'épouvante. Cette action met le comble à sa renommée, et Léon VI le fait amiral peu après. La page est truffée de phrases grecques citées dans leur alphabet, puis transcrites phonétiquement, et enfin traduites. Dans le récit de son ambassade d'autre part, Liutprand rapportera que Nicéphore II Phokas lui a demandé si ses mandants disposaient eux aussi de réserves avec des animaux, et notamment des onagres, et l'a mené visiter la sienne propre, "fort

[10] Le dossier est réuni par G. Moravcsik, "Sagen und Legenden über Kaiser Basileios I.," *DOP* 15 (1961), 59–126.

[11] Theoph. Cont., 230–34.

[12] *Iosephi Genesii Regum libri quattuor,* ed. A. Lesmueller-Werner et I. Thurn (Berlin, 1978), 78, 80, 88–89.

[13] *Theodosii Meliteni Chronographia,* ed. L. Tafel (Munich, 1859), 160–77, passim (concordance avec Georges le Moine et Leo Grammaticus); cf. A. Ph. Markopoulos, Ἡ χρονογραφία τοῦ Ψευδο-Συμεὼν καὶ οἱ πηγές της (Ioannina, 1978). Le terme de κυνήγιον désigne la *venatio.*

[14] *Theod. Melit. Chron.,* 176–77.

[15] Theoph. Cont., 351–52 attribue la mort à une maladie d'entrailles ἢ τὴν ἀρχὴν ὑπό τινος τῶν κατὰ θήραν παραπτωσέων ἔλαβεν. Cette cause possible a disparu chez Skylitzès (*Ioannis Scylitzae Synopsis historiarum,* ed. I. Thurn [Berlin, 1973], p. 170). Le récit de la chasse fatale se trouve dans la *Vita Euthymii patriarchae CP,* ed. P. Karlin-Hayter (Bruxelles, 1970), 2–5.

[16] *Liudprandi Antapodosis,* I, 8–9 (Liudprands *Werke* in *Quellen zur Geschichte der sächsischen Kaiserzeit,* ed. A. Bauer and R. Rau [Darmstadt, 1971]). Sur Liutprand et Constantinople, cf. K. J. Leyser, "The Tenth Century in Byzantine-Western Relationships," in *The Relations between East and West in the Middle Ages,* ed. D. Baker (Edimbourg, 1973), 29–63; J. Koder et Th. Weber, *Liutprand von Cremona in Konstantinopel: Untersuchungen zum griechischen Sprachschatz und zu realienkundlichen Aussagen in seinen Werken* (Vienne, 1980).

[17] *Antapodosis,* III, 25.

étendue, accidentée, pleine de fourrés, et dépourvue d'agréments."[18]

Léon Diacre montre un Romain II bientôt dévoyé par de mauvais conseillers. Ceux-ci le poussent entre autres à chasser le cerf pendant le carême, période pourtant destinée à la vie spirituelle. Parti dans des monts peu accessibles, il en revient mourant, ce que l'on attribue à la chevauchée intempestive. Toutefois, la plupart soupçonnent en fait un poison administré au gynécée.[19]

Isaac Ie Comnène succombe à une pleurésie que Michel Psellos estime la conséquence de sa passion pour la chasse.[20] Psellos donne des détails pratiques. Isaac chasse à cheval, avec un chien. Il atteint le lièvre dans sa course, de la main ou d'un trait. Il goûte la chasse à la grue, et la danse de mort de sa chute, s'aidant, semble-t-il, d'un oiseau de proie. Il attaque ours et sangliers au javelot. Il chasse à courre et au vol, tantôt dans sa réserve, tantôt, pour ne pas trop dépeupler celle-ci, dans la nature proche de la capitale. Jean II Comnène enfin meurt des suites de son combat contre un sanglier solitaire, dont la résistance a eu pour effet de blesser fatalement l'empereur avec ses propres armes.[21] Nous arrêterons là notre série, au cours d'un XIIe siècle qui porte déjà une physionomie différente, fût-ce dans la continuité de la civilisation impériale.

Les textes que l'on vient de passer en revue appellent plusieurs lectures: valeurs de la prouesse de chasse, modalités effectives de la chasse impériale, mais aussi, selon la formule bien connue, ce qui s'est réellement passé, enfin, à chaque fois, la combinaison de ces trois niveaux de sens. Mais la chasse impériale n'est alors que le cas particulier d'une pratique générale, et diversifiée, comme à l'époque romaine déjà, au long d'une échelle sociale et culturelle. On peut esquisser la part de la tradition antique et celle de l'évolution postérieure d'après la littérature, notamment poétique,[22] et l'illustration de certaines oeuvres, le cycle liturgique des *Homélies* de Grégoire de Nazianze,[23] et surtout, abondamment, le poème d'Oppien sur la chasse, pour lequel l'intérêt ne se dément pas.[24] On voit alors que la chasse rustique continue d'attraper les petits oiseaux à la glu et à l'appeau, et de traquer le lièvre à pied. Perdrix, faisans, lièvres se trouvent d'ailleurs sur les bonnes tables, cadeaux de correspondants dans le cercle des lettrés par exemple.[25] Il y a d'autre part une chasse aristocratique. Elle continue l'usage adopté à Rome sous l'empire par le souverain et les grands, c'est-à-dire qu'elle se fait à cheval, sauf, le cas échéant, l'affrontement final du gros gibier. Elle se distingue toutefois radicalement de l'antique par le recours aux oiseaux de proie portés sur le poing ganté.[26] La première chasse du héros Digenis marque son entrée, héroïquement précoce, dans l'âge d'homme;[27] on sait que la matière de la gest de Digenis remonte à l'Anatolie des IXe–XIe siècles.[28] Agé de douze ans, il réclame la chasse, métaphore de la guerre, et son père objecte que le duvet de sa puberté n'est pas encore visible, et cède ensuite. La sortie se fait à cheval, en compagnie des "gars" qui vivent au château, et sous la direction du père et de l'oncle maternel. Digenis attaque d'abord au gourdin une ourse et ses deux oursons, puis il rattrappe un cerf à la course et le déchire de ses mains, enfin il s'élance de même contre un lion, mais son oncle lui enjoint alors de prendre une épée, avec laquelle il fend la tête du fauve. La gradation des armes et des animaux se mêle à la réminiscence héroïque, mais en somme le cerf est placé juste avant le lion, avec lequel la prouesse atteint à

[18] *Legatio*, 37.

[19] Leo Diaconus, *Historia*, Bonn ed. (1828), 30.14–31.7.

[20] Michel Psellos, *Chronographie*, éd. E. Renauld, t. I (Paris, 1926), 128–29.

[21] La mort est causée par l'égratignure d'une flèche empoisonnée du carquois impérial, selon le récit de Choniates (*Nicetae Choniatae Historia*, ed. I. A. van Dieten [Berlin-New York, 1975], p. 40). Deux textes suggèrent l'assassinat, dont un panégyrique de Jean et Manuel par le patriarche Michel II Kourkouas, cf. R. Browning, "The Death of John II Comnenus," *Byzantion* 31 (1961), 229–36.

[22] Koukoulès, Τὰ κυνηγητικά. H. Hunger, *Die hochsprachliche profane Literatur der Byzantiner* (Munich, 1978), I, 185–86 (*ekphraseis*).

[23] Cf. G. Galavaris, *The Illustrations of the Liturgical Homilies of Gregory Nazianzenus* (Princeton, N.J., 1969).

[24] Oppien d' Apamée, *La chasse*, éd. crit. P. Boudreaux (Paris, 1908), avec liste des manuscrits. On citera ici le Marc. gr. 479, daté de l'époque de Basile II par K. Weitzmann, cf. M. Bonfioli, "Le rappresentazioni di caccia del Codice Marciano Greco 479. Oppiano," *FR* 3 ser., fasc. 20 (LXXI), (1956), 31–49, dont l'étude est du reste purement stylistique.

[25] Cf. A. Karpozelos, "Realia in Byzantine Epistolography X–XII c.," *BZ* 77 (1984), 20–37.

[26] G. Åkerström-Hougen, *The Calendar and Hunting Mosaics of the Villa of the Falconer in Argos. A Study in Early Byzantine Iconography* (Stockholm, 1974), et surtout K. Lindner, *Beiträge zu Vogelgefang und Falknerei im Altertum* (Berlin-New York, 1973), qui commente entre autres l'iconographie du Marc. gr. 479.

[27] Ed. E. Trapp, *Digenis Akrites: Synoptische Ausgabe der ältesten Versionen* (Vienne, 1971), version G IV 1024–1127 (un manuscrit du XIVe siècle, le Cryptoferr. Z a 44; cette partie est au plus tôt du XIIe siècle).

[28] Cf. L. Politis, "L'épopée byzantine de Digénis Akritas: Problèmes de la tradition du texte et des rapports avec les chansons akritiques," in *La poesia epica e la sua formazione*, Accademia Nazionale dei Lincei, *Quaderni* 139 (1970), 551–81.

la fois son faîte et sa conclusion. L'épitaphe de Jean II Comnène composée par Théodore Prodrome atteste la même propédeutique.[29] C'est en effet "l'amour (*erôs*) de la victoire" (v. 15) qui l'a éduqué d'abord au cheval et au tir à l'arc, puis à l'usage de l'épée dans la chasse. La guerre et la chasse sont une alternative de l'aristocratie adulte. La chasse demeure au second rang, néanmoins, dans l'éthique de la classe dirigeante, car elle relève du "loisir"(σχολή), et la guerre des "affaires" (πράγματα). C'est ainsi que l'entendent, malgré leur goût passionné, Alexis Comnène, le futur empereur, et son frère Isaac.[30] Le César Jean Doukas, écrit Psellos,[31] à qui les ourses font "perdre la raison," ne manque pourtant pas à ses devoirs, puisque c'est son loisir qu'il partage entre les livres et la chasse. Constantin VIII est présenté au contraire par le même Psellos sous un jour négatif, parce que son goût de la chasse, joint à celui des spectacles, est dépourvu de contrepartie publique, et qu'il n'a cure des "affaires de l'empire" (τῶν τῆς βασιλείας πραγμάτων).[32] La chasse comme spectacle, métaphore de la métaphore, est elle aussi discréditée. Elle a été enveloppée dans la condamnation par l'Eglise de tous les spectacles qui pouvaient avoir un relent d'antiquité païenne, et les canonistes du XIIe siècle en parlent au passé.[33] D'autre part, elle ne répond pas aux valeurs aristocratiques, nouvelles on le verra, dont les Comnènes et les Doukai de l'historiographie sont une illustration.

Tel est le contexte social et culturel de la chasse impériale. Celle-ci a repris, comme déjà le haut-empire, la tradition perse de la réserve à l'usage du souverain, qui demeure du reste en concurrence avec la libre nature boisée. L'épisode du loup de Michel III montre le départ pour la chasse comme une sortie protocolaire de la cour. Basile Ie lui-même n'est pas seul lors de sa dernière chasse, comme Jean II Comnène semble l'être en revanche face au sanglier fatal. La responsabilité de la chasse impériale est confiée au *prôtostratôr* ("éclaireur en chef"), titre qui apparaît sous Constantin V, et qui est conféré au même Basile après qu'il se soit distingué en domptant le cheval rétif. C'est ce titre qui marque la faveur de Michel III, et ouvre à Basile l'intimité avec l'empereur dont il fera l'usage que l'on sait. Le *Traité sur les préséances* de Philotheos (899) assigne au *prôtostratôr* le quarante-huitième rang sur les soixante *axiai dia logou,* entre le *chartoularios* de l'encrier et le *protasecretis:* il a sous ses ordres des *stratores,* des préposés aux véhicules, et aux écuries. Sa fonction explicite concerne les chevaux, sans que la chasse soit mentionnée. Elle s'accompagne des titres d'*anthypatos* et patrice, ou de protospathaire.[34] Tout ceci ne donne pas vraiment l'idée de l'importance que prend cette fonction, et que l'on voit par l'identité de ceux qui l'occupent à partir du Xe siècle, un Romain Sklêros dans la deuxième moitié du XIe siècle, un Constantin Doukas fils du César Jean auprès de Michel VII, et ainsi de suite.[35]

La chasse accroît dès lors sa dimension publique. Ses fournitures prennent en effet place parmi les exigences fiscales que révèlent les documents d'immunité. Nous pouvons citer quatre de ceux-ci, octroyés respectivement à la fondation de Michel Attaliate (1079),[36] au couvent de Vatopedi (1080),[37] à un domaine donné par Alexis Ie à Léon Kephalas (1086),[38] à l'île de Patmos enfin (1088).[39] Les bénéficiaires du privilège sont dispensés de la fourniture de chevaux, exigence classique et large, dont l'objectif n'a pas à être précisé. Mais aussi de fournir des chiens pour la chasse au lièvre et des chiens de berger, des lièvres, des cerfs, des perdrix, grues, faisans et paons, et des oiseaux sauvages, ou habitués à la main. Cet ensemble figure sur la liste des bêtes à fournir par "achat" (*agora*), qui groupe successivement les quadrupèdes pour le travail,

[29] Theodoros Prodromos, *Historische Gedichte,* ed. W. Hörandner (Vienne, 1974), no. 25, 335–39.

[30] Anne Comnène, *Alexiade,* III, III 5, éd. B. Leib, t. I (Paris, 1937).

[31] Michel Psellos, *Chronographie,* ed. Renauld (Paris, 1928), II, 181–82.

[32] Ibid., I, 30.

[33] Commentaires de Balsamon et de Zonaras au 51e canon du concile in Trullo, qui interdisait "les spectacles de chasse, les danses sur scène," etc. (PG 137, col. 693).

[34] Cf. N. Oikonomidès, *Les listes de préséance byzantines des IXe et Xe siècles* (Paris, 1972), s.v.

[35] Prosopographie dans R. Guilland, "Le protostrator" (1950), repr. dans ses *Recherches sur les institutions byzantines* (Berlin-Amsterdam, 1967), 478–97 du t. I. Selon Guilland, la charge serait antérieure à Constantin V, mais son essor daterait effectivement du règne de ce dernier.

[36] Ed. trad. P. Gautier, "La Diataxis de Michel Attaliate," *REB* 39 (1981), 5–143, ici l. 1435 (p. 107), cf. infra, note 39.

[37] M. Goudas, Βυζαντιακὰ ἔγγραφα τῆς ἱερᾶς μονῆς Βατοπεδίου, Ἐπ.Ἑτ.Βυζ.Σπ. 3 (1926), no. 2.37–39 (p. 122).

[38] *Actes de Lavra,* I. *Des origines à 1204,* ed. P. Lemerle, A. Guillou, et N. Svoronos (Paris, 1970), no. 48/32–34.

[39] Βυζαντινὰ ἔγγραφα τῆς μονῆς Πατμοῦ, I. Αὐτοκρατορικά, ed. E. Vranousi (Athènes, 1980), no. 6.44–46. Ce document offre la formule la plus développée, qui est la suivante: κυνῶν λακωνικῶν ἢ ποιμενικῶν λαγῳῶν ἐλάφων καὶ λοιπῶν τετραπόδων ζώων . . . περδίκων ταώνων γεράνων κύκνων φασσιανῶν ὀρνίθων ἀγρίων ἢ χειροήθων. Le privilège pour Michel Attaliate présente sur ce point une omission, la formule s'y réduit aux chiens (λαγωνικῶν, par contamination), et aux "autres quadrupèdes."

pour l'alimentation humaine, pour la chasse et la surveillance des troupeaux, puis tous les volatiles et leurs oeufs. Les oiseaux non rapaces pourraient donc être destinés en fait à la table, comme les lièvres. Or, si la fiscalité mise en place sous Dioclétien connaît l'achat par les contribuables de fournitures que l'on exige d'eux, elle ne fait aucune place aux besoins de la chasse parmi ces dernières. On connaît certes le document à tous égards exceptionnel par lequel Caracalla, dédicataire d'ailleurs du poème d'Oppien, remet à une province de Maurétanie un arriéré d'impôt dû en espèces et en blé, et réclame en conséquence l'envoi d'"animaux célestes" dont les forêts de la province abondent.[40] Quels que soient ces animaux—des lions?—rien ne laisse deviner leur destination, qui n'est pas précisée. En réalité, le IIIe siècle de Caracalla appartient encore, en tout état de cause, à l'âge de la *venatio* offerte à grands frais au peuple, comme le IVe siècle de l'*Histoire Auguste* et de Symmaque,[41] ou des curiales concitoyens de Libanios.[42] Les réquisitions attestées dans nos documents émanent d'une société différente, où les valeurs antiques de la chasse sont désormais liées non plus à la cité mais à une aristocratie guerrière aux racines provinciales, d'un type inconnu de l'empire romain.[43] En sorte que le meilleur commentaire de ces dispositions est peut-être donné par l'Occident carolingien et ottonien.

Passons sur la chasse comme victoire du souverain en exercice, valeur clairement marquée dans le poème qui décrit la sortie en grande pompe de Charlemagne et des siens.[44] Passons encore sur la réserve (*brogilus,* "brühl"), attestée dans le rapport de Liutprand à ses mandants,[45] et associée dans l'empire carolingien aux résidences de chasse qui attendent le souverain itinérant.[46] Il s'agit déjà de "forêts" (*forestes*), surveillées par les représentants du pouvoir central (*iudices*), et plus directement par des "forestiers" (*forestarii*), car il est interdit d'y dérober le gibier.[47] Gibier d'Etat ou gibier du souverain, les termes du problème sont connus, et on ne l'abordera pas ici. Nos textes grecs ne font d'ailleurs pas connaître une interdiction semblable. Mais regardons les capitulaires carolingiens de plus près. Le capitulaire de 802 interdit aux clercs l'usage des chiens de chasse et des oiseaux de proie, car chacun doit se conformer à son "ordre."[48] Un autre capitulaire rappelle le caractère public de divers "hommes libres" à ceux qui évêques, abbés ou comtes, les prennent dans leur maison comme ministériaux: et parmi ces hommes sont mentionnés fauconniers et chasseurs.[49] Enfin, le capitulaire *De Villis* dispose que les *iudices* tiendront prêts, pour le cas d'une arrivée du souverain, des oiseaux de proie (cap. 36), et qu'ils auront d'autre part dans chaque *villa,* "par dignité," des paons, des faisans, des canards, des colombes, des perdrix, et des tourterelles (cap. 40). Cette liste offre avec celle de nos documents du XIe siècle une ressemblance tout de même trop frappante pour être fortuite: est-elle le reflet occidental d'un dispositif byzantin perdu, né de la même évolution qui a précisé la fonction du *prôtostratôr?* Quoi qu'il en soit, le détour par l'Occident nous aura peut-être permis de mieux comprendre la dimension publique prise par la chasse au témoignage des documents grecs cités plus haut. Les destinataires de ces fournitures sont évidemment les représentants de la puissance publique.

Tel est le contexte contemporain dans lequel la chasse de l'empereur continue d'être considérée par l'historiographie et l'iconographie en tant que prouesse. Peut-être faut-il comprendre en ce sens la prédilection pour les scènes de chasse affichée par Constantin V, s'il est vrai que l'iconoclasme peut être interprété comme un mode d'affirmation du pouvoir suprême de l'empereur; l'hagiographe d'Etienne le Nouveau en fait pour sa part un trait d'une figure de tyran païen. Surtout, nous pouvons revenir maintenant au compte-rendu historiographique de la prise du pouvoir par Basile. La

[40] Cf. M. Corbier, "Le discours du prince d'après une inscription de *Banasa,*" *Ktêma* 2 (1977), 211–32.

[41] *Scriptores Historiae Augustae*, ed. H. Peter, 2 vols. (Leipzig, 1865), I, p. 19.16–23 (Hadrien); II, p. 160. 24–25 (Aurélien), p. 200.3–22 (Probus). Pour Symmaque, cf. S. Roda, *Commento storico al libro IX dell'epistolario di Q. Aurelio Simmaco* (Pise, 1981), p. ex. ad IX, 117 (260–62).

[42] Cf. P. Petit, *Libanios et la vie municipale à Antioche au IVe siècle après J.-C.* (Paris, 1955), 126–29, 141–42.

[43] Cf. A. P. Kazhdan, "Ob aristokratizacij vizantijskogo obščestva VIII–XII vv.," *ZRVI* 11 (1968), 47–53; idem, *Social'nyj sostav gospodstvujuščego klassa v Vizantij XI–XII vv.* (Moscou, 1974); G. Ostrogorsky, "Observations on the Aristocracy in Byzantium," *DOP* 25 (1971), 3–32; E. Patlagean, "Les débuts d'une aristocratie byzantine et le témoignage de l'historiographie: Système des noms et liens de parenté aux IXe–Xe siècles," in *The Byzantine Aristocracy,* ed. M. Angold (Oxford, 1984), 23–43.

[44] "Carolus Magnus et Leo Papa," attribué à Angilbert, in MGH, *Poetae,* I.2, 366–81, notamment vv. 137–325.

[45] Texte cité supra, note 18.

[46] Cf. C. R. Brühl, *Fodrum, gistum, servitium regis* (Cologne, 1968), passim.

[47] MGH, *LL,* sectio II, *Capitularia regum Francorum,* 1, ed. A. Boretius (Hanovre, 1883), *Capitularium de villis* (32), cap. 36; *Capitularium missorum generale* (33), début 802, cap. 39; *Capitulare Aquisgranense* (77), 801–13, cap. 18.

[48] *Capit.* 33, cap. 19.

[49] *Capitula de rebus exercitalibus in placito tractanda,* cap. 4.

soumission du cheval fougueux de Michel III évoque un haut fait du jeune Alexandre, tenu présent par toute la tradition byzantine relative à ce modèle du souverain.[50] La mise à mort du loup est immédiatement interprétée comme le présage d'une fin prochaine de la dynastie, parce que le souverain régnant ne peut, par définition, devoir son salut à un autre. Mais la prouesse tire aussi son relief d'un anti-héros. Michel III, qui aime la chasse, n'est pas seulement incapable des gestes qui annonceront l'empire de Basile, une source lui attribue encore le goût des spectacles de chasse et de course qui font alors figure de contrefaçon condamnable. La chasse au lion de Romain Ie, quant à elle, accumule les impropriétés, usage du feu grégeois, coup porté par derrière, ce qui vide de toute substance cette victoire sur l'animal emblématique. Romain II chasse à contresens, pendant le carême. La mort à la chasse elle-même est à considérer. Pour le complice de Basile, pour Romain II peut-être aussi, c'est le châtiment d'en haut. Mais l'attention se porte sur les cas où la chasse n'est pas unanimement reconnue comme la cause de la mort impériale, Basile Ie, Romain II, et même Isaac Ie. La mort d'un empereur à la chasse est-elle une fin héroïque, ce qui semble le cas de Jean II Comnène dans le récit de Nikêtas Choniatès, ou bien une défaite décisive, ce qui expliquerait que la *Vie de Basile* mette l'accent sur la maladie, seule mentionnée par Skylitzès?[51]

Dans le récit du pouvoir qu'est l'historiographie le sens donné à entendre ne s'arrête pas au geste du chasseur victorieux, et s'étend aux animaux abattus. Pour mieux dire, ce récit subsiste seul de l'épisode réel, avec les associations d'idées qu'il éveillait dans l'esprit du public auquel il était destiné. Le cas du lion est si parfaitement classique et notoire qu'il se passe des commentaires que fournirait l'iconographie impériale. Mais il faut citer *La clef des songes* d'Achmet, pour qui "le lion est considéré comme figurant le basileus,"[52] et le *Physiologos,* qui le définit comme "l'empereur des animaux sauvages," le Christ étant le "lion selon l'intellect (νοερός)" d'autre part.[53] Le loup tué par Basile est un signe adressé non à lui mais à Michel III: il est l'ennemi, le danger. "Il est considéré, écrit Achmet, comme figurant un dominateur abusif et insatiable . . . Si le basileus voit (en rêve) qu'on lui a amené un loup entravé, il le comprendra comme un ennemi enchaîné."[54] Le *Physiologos* rappelle que le loup est la méchanceté et la ruse; sur la base du verset évangélique (Mt. 7:15) il figure couramment l'hérétique dans sa dissimulation inquiétante.[55] Le cerf pose un problème particulier. Certes, sa chasse à courre appartient au modèle oriental, où il est associé au lion. Et le lion abattu par Romain Ie vient en effet de dévorer un cerf. Mais l'animal exceptionnel qui entraîne Nicéphore Ie à sa poursuite est explicitement un émissaire d'en haut. Plus tard, la chasse au cerf est fatale à Basile Ie comme à Romain II, dans l'hypothèse du moins où l'un et l'autre meurent de la chasse. Or, la même époque est familière de la *Passion d'Eustathios,*[56] dont nous rappellerons le canevas: contemporain de Trajan et l'un de ses généraux, Plakidas, nommé plus tard Eustathios, est un païen qui pratique à son insu les vertus chrétiennes, notamment la charité. Chasseur passionné, il part un jour dans la montagne boisée avec ses soldats. La troupe rencontre une harde de cerfs, qu'elle s'emploie à pourchasser. Mais bientôt une bête hors mesure se montre, et s'élance dans le bois, entraînant à sa suite Plakidas, avec quelques hommes qui sont bientôt distancés. Demeuré seul en chasse, Plakidas rejoint le cerf, qui se tient debout sur une hauteur rocheuse. Il voit alors que celui-ci porte sur ses bois la forme de la croix, resplendissante plus que le soleil, et entre eux une image du Christ. L'animal s'adresse alors à lui d'une voix humaine, et déclare être le Christ, venu en raison des aumônes de Plakidas l'exhorter à la conversion. L'épisode est absent du Synaxaire de Sirmond, curieusement, et ne se trouve que dans les manuscrits de la famille C, italo-grecque, dont le cod. Messan. 103, s. XII. La tradition manuscrite des *Actes* est assez fournie cependant aux Xe–XIe siècles pour attester la notoriété dont jouit

[50] Sur cette tradition, cf. H. G. Gleixner, *Das Alexanderbild der Byzantiner* (Munich, 1961).

[51] Cf. supra, note 15. Basile aurait été assassiné; cf. R. J. H. Jenkins, "The Chronological Accuracy of the 'Logothete' for the Years 867–913," *DOP* 19 (1965), 89–112, ici p. 103.

[52] Achmet, *Oneirocriticon,* ed. F. Drexl (Leipzig, 1925), 218–19, passim; divers cas de figure sont envisagés. Sur l'auteur (Xe–XIe siècles) et le genre, cf. G. Guidorizzi, "I prontuari oniromantici bizantini," *RendIsLomb* 111 (1977), 135–55. H.-G. Beck, *Geschichte der byzantinischen Volksliteratur* (Munich, 1971), 203, remonte la date aux IXe–Xe siècles.

[53] *Physiologi graeci singulas variarum aetatum recensiones,* ed. F. Sbordone (Milan, 1936), première rédaction, 1, p. 1. Sur l'élaboration byzantine de la matière antique, cf. Beck, *Volksliteratur,* 33–35, et maintenant G. Orlandi, "La tradizione del 'Physiologus' e i prodromi del bestiario latino," *L'uomo di fronte al mondo animale, Settimane* 31 (1983), 1057–1106.

[54] Achmet, *Oneirocriticon,* ed. Drexl, 223.20–224.7.

[55] *Physiologus,* troisième rédaction, tardive, 3, avec citation de Basile de Césarée, ed. Sbordone, 265–66.

[56] Version prémétaphrastique (*BHG* 641), *ActaSS,* Sept. VI (1757), 106–37 (texte grec, 123–35).

alors la légende, dans sa version ancienne comme dans une réfection métaphrastique, à quoi s'ajoute un *Eloge* composé par Nikêtas de Paphlagonie, ce qui est encore le Xe siècle.[57] La vision d'Eustathios appartient aussi à l'iconographie du Psautier.[58] Après cet épisode initial, la légende comporte une partie romanesque, et se termine sur un récit de martyre. Le P. Delehaye, qui l'a étudiée, n'a pas poussé très avant la recherche du motif dans l'hagiographie grecque, et s'en va retrouver en Inde le "cerf poursuivi . . . animal qui parle et devient pour le chasseur le messager du salut."[59] Faut-il partir si loin? Le caractère christique du cerf pourrait s'expliquer par la christianisation de la tradition classique, qui définit l'animal comme *imbellis*. Mais le *Physiologos* fournit des clés explicitement chrétiennes: le psalmiste compare l'âme altérée de Dieu au cerf qui désire la source; surtout, la lutte victorieuse du cerf contre le reptile qu'il submerge figure Dieu et le diable, et encore l'homme et ses péchés, avec l'eau du baptême.[60] Christianisation là encore, du reste. Il faudrait en effet descendre jusqu'à ce niveau immémorial où le cerf est en relation avec le monde des morts. On le sait l'animal de Diane-Hécate, divinité chasseresse et funèbre, en sorte que la chasse au cerf décore bien des sarcophages d'époque romaine.[61] Mais "Diane" elle-même vient d'être placée par Carlo Ginzburg dans des perspectives millénaires vertigineuses, et magistralement ouvertes.[62] Notons seulement que la vision d'Eustathios est volontiers peinte aux murs des chapelles funéraires dans la Cappadoce byzantine.[63] Et qu'il faut verser les textes grecs au dossier qui contient non seulement les versions occidentales de la légende d'Eustathios,[64] mais tel épisode raconté par Chrétien de Troyes, comme la "coutume du cerf blanc" d'*Erec et Enide,* poursuivi dans "la forêt aventureuse," à titre cette fois chevaleresque et courtois.[65]

Les prouesses de la chasse byzantine continuent donc de signifier celles de la guerre, comme dans l'Antiquité, et cela notamment, mais non exclusivement, dans le cas du souverain. Toutefois, les valeurs et les moeurs de l'aristocratie qui émerge comme classe politiquement dominante avec le IXe siècle, son rapport avec la cité et le rapport du pouvoir impérial avec cette classe nouvelle, la cité elle-même enfin, tout cela s'éloigne de l'empire antique, dont l'Occident carolingien était un autre héritier. On peut peut-être expliquer par cette évolution la position où la chasse est alors placée par la puissance publique, c'est-à-dire par la fiscalité, tandis qu'il n'y a nulle innovation dans le partage de la chasse impériale entre l'espace clos ou du moins délimité de la réserve et l'ouverture sans limites de la nature boisée, et nulle rupture dans le contenu symbolique.

Ecrites pour Alexandre Kazhdan, ces pages pourraient se clore sur la décoration des escaliers qui conduisaient à la tribune princière à S. Sophie de Kiev,[66] et sur le testament de Vladimir Monomaque,[67] où l'énumération de ses prouesses de chasse suit celle de ses campagnes guerrières. Ce serait dépasser la compétence de leur auteur. Leur destinataire voudra bien y reconnaître la démarche qui traite Byzance comme une continuation de l'empire antique, certes, mais aussi comme une partie constituante et intégrante d'un monde évidemment divers, et pourtant unique, la chrétienté médiévale.

Université de Paris–X

[57] A titre d'exemple, la Bibliothèque Nationale présente les témoins suivants: (a) Vie ancienne (*BHG* 641), 7 mss. dont 4 des Xe–XIe siècles; (b) Vie métaphrastique (*BHG* 642), 14 mss. dont 6 du XIe siècle; (c) Eloge par Nikêtas de Paphlagonie, 1 ms. du Xe siècle, d'après *Catalogus codicum hagiographicorum Bibliothecae Nationalis Parisiensis,* ed. Hagiographi Bollandiani et H. Omont (Bruxelles-Paris, 1896).

[58] P. ex. codd. Athon. Pantocrator 61, fol. 138r et Paris. 20, fol. 5v, illustrant le Ps. 96:11 (97:11); tous deux sont datés du IXe siècle par S. Dufrenne, *L'illustration des Psautiers grecs du Moyen Age. Pantocrator 61. Paris grec 20. British Museum 40731* (Paris, 1966), 32 et 43.

[59] H. Delehaye, "La légende de saint Eustache" (1919), *Mélanges d'hagiographie grecque et latine,* SubsHag 42 (Bruxelles, 1966), 212–39.

[60] *Physiologus,* première rédaction, 30, Sbordone, p. 97.

[61] Rappelé par M. Thiébaux, *The Stag of Love: The Chase in Medieval Literature* (Ithaca-Londres, 1974), 55 f.

[62] C. Ginzburg, *Storia notturna: Una decifrazione del sabba* (Turin, 1989), passim.

[63] Cf. N. Thierry, *Haut Moyen-Age en Cappadoce: Les églises de la région de Çavuşin,* I (Paris, 1983), 158–59.

[64] Cf. F. C. Tubach, *Index exemplorum: A Handbook of Medieval Tales* (Helsinki, 1969), no. 1920 ("Eustace, St., legend of").

[65] Cité par R. R. Bezzola, *Le sens de l'aventure et de l'amour (Chrétien de Troyes)* (Paris, 1947); cf. E. Köhler, *L'aventure chevaleresque. Idéal et réalité dans le roman courtois,* préf. de J. Le Goff (Paris, 1974).

[66] Cf. Grabar, *Iconoclasme byzantin,* supra, note 7.

[67] S. H. Cross and O. Sherbowitz-Wetzor, *The Russian Primary Chronicle* (Cambridge, Mass., 1953), appendix 1, 206–15, et note 1, p. 285.